



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Caen, le 24/08/2021

Dossier suivi par :
Guillaume Mesnildrey
06.30.09.80.99

guillaume.mesnildrey@normandie.chambagri.fr

6 rue des Roquemonts
CS 45346
14053 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 47 22 47
Fax : 02 31 47 22 60
accueil@normandie.chambagri.fr

Présentation du projet d'association nationale hélicicole

Depuis plusieurs mois, un groupe de travail se réunit régulièrement pour envisager une dynamique collective de défense et de promotion de la filière hélicicole française. Il rassemble des professionnels de tous les secteurs de la filière : élevage, transformation, fournisseurs, ... Avec pour ambition de regrouper le maximum d'acteurs autour d'un **objectif commun : défendre et valoriser l'escargot né, élevé et cuisiné en France.**

Depuis le mois de mai 2021, les Chambres d'Agriculture* accompagnent cette démarche notamment par une animation de ce groupe pilote et l'élargissement du projet à toute la filière hélicicole française.

Force est de constater que le besoin d'information est important, voici donc un point d'étape sur le projet, chaque acteur de la filière étant encouragé à y apporter sa contribution. Les projets de statuts et règlement intérieur sont disponibles sur demande.

Il a été choisi de travailler sur une forme associative (loi 1901). Celle-ci permettant :

- une gouvernance représentative de la profession (voir plus loin),
- une simplicité de mise en oeuvre,
- un accès aux principales sources de financement,
- des actions de défense, de promotion, de recherche technique, etc...
- et surtout : parler d'une seule voix à tous les interlocuteurs, au nom de la filière française !

Les objets de cette association seront:

- Rassembler l'ensemble des maillons de la filière hélicicole française
- Représenter cette filière auprès des instances professionnelles et politiques
- Valoriser la filière hélicicole française
- Protéger et défendre la filière hélicicole française
- Développer la production d'escargots en France
- Contribuer à la recherche en faveur de l'amélioration de l'héliciculture française

Les membres de cette association, et donc de ce projet seront répartis en 5 collèges :

- Collège 1 : éleveurs

Leur activité peut être exercée à titre principal ou secondaire, dans le cadre d'une structure juridique officiellement reconnue. Les éleveurs sont producteurs de naissain et/ou engraisseurs. Ils peuvent avoir une activité de transformation et vente. Ils sont membres de l'assemblée générale avec voix délibérative.

*Les Chambres d'Agriculture ont choisi d'accompagner la filière. La chambre Régionale de Normandie a été missionnée pour accompagner l'émergence, avec le soutien financier de la Région Normandie.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public

Siret 181 400 052 00021 / APE 9411Z

normandie.chambres-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Dossier suivi par :
Guillaume Mesnildrey
06.30.09.80.99

guillaume.mesnildrey@normandie.chambagri.fr

6 rue des Roquemonts
CS 45346
14053 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 47 22 47
Fax : 02 31 47 22 60
accueil@normandie.chambagri.fr

- **Collège 2 : Groupements de producteurs**

Ils sont membres de l'assemblée générale avec voix consultative (une voix par groupement).

- **Collège 3 : Préparateurs transformateurs**

Leur activité principale est l'achat d'escargots pour les cuisiner et commercialiser. Ils s'engagent à privilégier la valorisation des escargots nés, élevés et cuisinés en France. Ils sont membres de l'assemblée générale avec voix consultative.

- **Collège 4 : Fournisseurs**

Ils ont une activité d'approvisionnement pour les membres des autres collèges, tant pour la production que la transformation des escargots. Ils peuvent être fournisseurs de biens ou de services. Ils sont membres de l'assemblée générale avec voix consultative.

- **Collège 5 : institutions, collectivités, établissement de formation**

Ils ont, au travers de leurs activités, des relations avec la filière hélicicole française. Ils sont membres de l'assemblée générale avec voix consultative.

S'agissant de la gouvernance, il y a eu peu de débats au sein du groupe de travail (incluant éleveurs, fabricants d'aliments et transformateurs) sur le fait de confier les décisions de l'association aux éleveurs. Ainsi le conseil d'administration sera constitué de 10 membres répartis selon la règle suivante :

- Collège 1 : 6 membres dont le/la président(e)
- Collège 2 : 1 membre
- Collège 3 : 1 membre
- Collège 4 : 1 membre
- Collège 5 : 1 membre

Le programme d'action précis de l'association sera définitivement acté après échanges entre les adhérents. Il sera décliné en plusieurs volets (évolutifs au fil du temps) :

- Construire un cahier des charges de filière pour l'escargot né, élevé et cuisiné en France
- Promouvoir la filière française en valorisant le cahier des charges auprès des acheteurs/consommateurs
- Mobiliser la recherche sur la production d'escargots en France



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public

Siret 181 400 052 00021 / APE 9411Z
normandie.chambres-agriculture.fr

Pour mobiliser les financements nécessaires et mettre en œuvre ce programme, il faut que l'assemblée générale constitutive se tienne dans les meilleurs délais. Pour y participer et contribuer au projet national, nous vous invitons à vous signaler **avant le 20 septembre**

*Les Chambres d'Agriculture ont choisi d'accompagner la filière. La chambre Régionale de Normandie a été missionnée pour accompagner l'émergence, avec le soutien financier de la Région Normandie.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Dossier suivi par :
Guillaume Mesnildrey
06.30.09.80.99
guillaume.mesnildrey@normandie.chambagri.fr

6 rue des Roquemonts
CS 45346
14053 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 47 22 47
Fax : 02 31 47 22 60
accueil@normandie.chambagri.fr

auprès de Guillaume Mesnildrey (coordonnées ci-contre). Vous trouverez joint à ce courrier le témoignage d'une hélicultrice au sujet de ce projet.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Guillaume Mesnildrey, pour le groupe de travail.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
Siret 181 400 052 00021 / APE 9411Z
normandie.chambres-agriculture.fr

*Les Chambres d'Agriculture ont choisi d'accompagner la filière. La chambre Régionale de Normandie a été missionnée pour accompagner l'émergence, avec le soutien financier de la Région Normandie.